

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 7 juillet 2025

TRANSACTION VENTE

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES AGENCE TTC (TVA 20%)
De 0 à 99 999 €	8 000 €
De 100 000 à 199 999 €	9 000 €
De 200 000 à 299 999 €	12 000 €
De 300 000 à 399 999 €	14 000 €
A partir de 400 000 €	4 %

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Non facturés.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 € TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

Société 3797 , RI IMMOBILIER au capital de 10.000 € - Siège social : 50 rue Nationale 59200 TOURCOING - RCS Lille n° 890196918 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 59062021000000034 délivrée par Lille

Garant : ACM IARD SA , 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - Strasbourg